



VERNAISON
ENTRE LÔNES & COTEAUX

Vernaizon, le 2 juillet 2025

**CONVOCATION CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 08 JUILLET 2025
à 19 h 30
Mairie - Salle du conseil municipal**

ORDRE DU JOUR

Articles 16 et 17 du règlement intérieur

« Un temps de parole de 5 minutes maximum est accordé par intervention »

Désignation du secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de la séance du 20 mai 2025

Compte rendu des décisions prises en vertu de la délégation accordée à M. le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

1- RESSOURCES HUMAINES

1.1 Adhésion au dispositif cdg69 de signalement des actes de violence de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique

2- POLE AMENAGEMENT- CADRE DE VIE

2.1 Acquisition des parcelles agricoles AB 47 et AB 48

2.2 Convention de partenariat entre les communes de Charly, Irigny, Saint-Genis-Laval et Vernaizon, la Métropole de Lyon et la SAFER Auvergne-Rhône-Alpes pour l'animation foncière renforcée avec le programme T'TRIS (Travaux Territoriaux de Restructuration avec l'Ingénierie Safer)

2.3 Rapport annuel 2023 sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement

2.4 ENS du plateau des Étangs : Convention de délégation de gestion 2024 avec la Métropole et les communes de Charly, Irigny et Saint Genis Laval _ Programme d'actions 2025

2.5 Tarifs occupation du domaine public



Mairie de Vernaizon
24, place du 11 Nov. 1918 et du 8 Mai 1945
69390 Vernaizon



04 72 30 50 00



mairie@vernaizon.fr

3- POLITIQUE DE LA VILLE

3.1 Approbation de la programmation des actions sociales 2025

4– QUESTIONS DIVERSES

